

ETUDE D'IMPACT POUR L'INSTALLATION D'EOLIENNES
Projet de la Communauté de Communes Nièvre et Somme
SEPE La Grande Campagne - Commune de Ville-le-Marclet

VOLET PAYSAGER

Octobre 2018

OSTWIND

Ostwind
Lorenzo Bressan / Sabine Poillion
Bât. Grand Large
5, rue des Indes Noires
Pôle Jules Verne
80440 BOVES

Tél.: +33.(0)3.22.69.32.51
Fax: +33.(0)3.21.41.05.23
www.ostwind.fr


VALERIE ZABORSKI

Eurl Valérie Zaborski
2 rue Galilée
93 100 Montreuil FRANCE

+33 698 125 978
www.valeriezaborski.com

INTRODUCTION

Comment valoriser l'impact visuel des éoliennes	5
Cartes de situation	6
Aires d'étude	8

1 - ETAT INITIAL DU PAYSAGE

EVOLUTION DU PAYSAGE	12
-----------------------------	----

CONTEXTE PAYSAGER

Périmètre éloigné

Les unités paysagères	16
Les plateaux du Ponthieu	18
Les vallées de la Domart et de la Nièvre	20
Les plateaux du Nord Amiénois	22
La Basse Somme	24
ENJEUX dans le périmètre éloigné	25

Périmètres rapproché et immédiat

Caractéristiques du paysage proche	26
Caractéristiques paysagères de chaque secteur	
Secteur 1	28
Secteur 2	32
Secteur 3	36
Secteur 4	40
Secteur 5	44

CONTRAINTES

Parcs éoliens existants et en projet	48
Habitat et parcs éoliens	49
Monuments historiques	50
Points de vue remarquables	53

SYNTHESE DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES dans le périmètre proche ET DES SENSIBILITES	54
--	----

PARTI PRIS	56
-------------------	----

2 - ETUDE DE SCENARIOS et PRESENTATION DU PROJET RETENU

SCENARIOS

Type de machines	58
Rose des vents	59
Scénarios du secteur 4	60
Scénario paysager du secteur 4 sur le territoire	62

COMPLEMENTS ANALYSE DES CONTRAINTES	64
--	----

Sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO	
ZPPAUP, AVAP, SPR	

CHOIX DE LA VARIANTE	68
-----------------------------	----

SEPE La Grande Campagne	
-------------------------	--

3 - EVALUATION DES IMPACTS

METHODOLOGIE

74

INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS

RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES

CONCLUSION

80

4 - MESURES DE REDUCTIONS ET DE COMPENSATIONS

Le parc éolien, effets liés au fonctionnement du site

82

Le paysage ne se réduit pas aux données visuelles physiques du monde qui nous entoure. Le paysage se construit aussi sur des **données culturelles directement liées à l'observateur** et à sa relation d'usage avec le territoire.

La relation au paysage est subjective.

Elle va dépendre, pour chaque observateur, de nombreux facteurs liés à son éducation, à sa culture et à son utilisation du paysage. Des **différences de perception** parfois fondamentales vont apparaître entre un citadin et un rural, entre les habitants d'une résidence principale et ceux d'une résidence secondaire.

Une enquête dans l'Aude montre que ceux qui vivent dans la région près du site sont plus favorables aux éoliennes que les citadins. En effet, pour ces derniers le paysage rural est avant tout un idéal arcadien, pastoral, le paradis des vacances...

Les arguments qui s'expriment à l'encontre de certains projets se focalisent en particulier sur "l'impact visuel" ressenti comme une "dégradation du cadre de vie".

Un paysage a une **valeur positive** dans la mesure où la société porte sur lui une attention particulière.

Dans certains pays comme les Pays-bas ou la France (Vendée, Provence,...), l'utilisation du vent est une **tradition**.

L'exemple du Danemark, pays pionnier dans cette technologie, est intéressant. **L'opinion publique est très favorable à l'introduction de l'énergie 'écologique'**.

On ne peut pas se contenter de rester sur une opposition "beau" - "laid", stérile vis à vis de l'objet. L'objet en soi n'est pas un problème. L'organisation des objets entre eux peut en devenir un si elle n'est pas étudiée avec soin.

Sources de l'introduction :

ADEME/Extraits du «Guide des Energies Renouvelables» Guy Cloes du Cota, Ministère de la Région Wallonne/Prof. Marc Antrop, département de Géographie, Université de Gand.

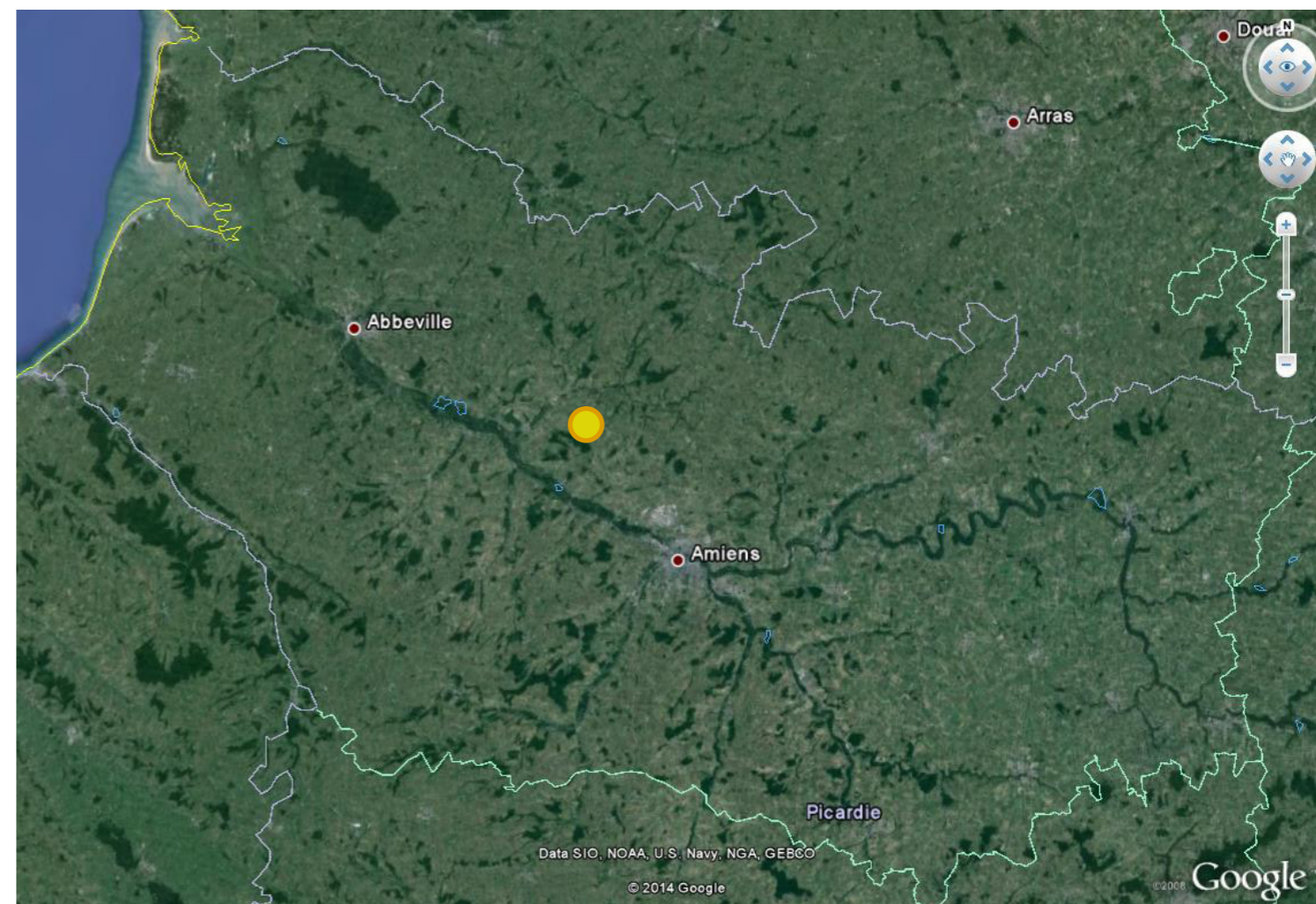
C'est l'étude paysagère qui précise comment les éoliennes vont **créer un nouveau paysage**.

Il ne s'agit pas de dissimuler les éoliennes mais bien de **concevoir le nouveau paysage qu'elles vont produire**.



INTRODUCTION

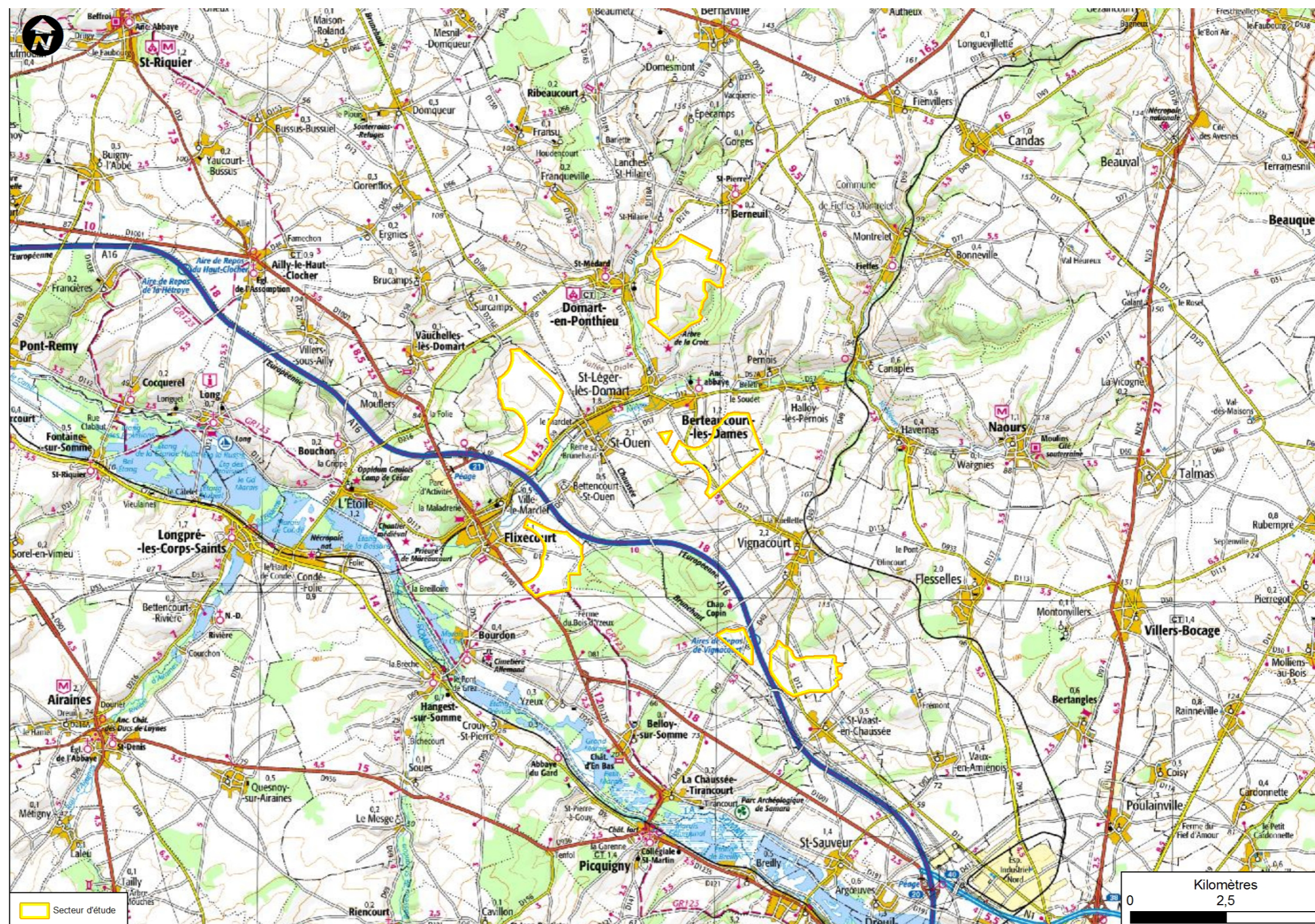
CARTES DE SITUATION




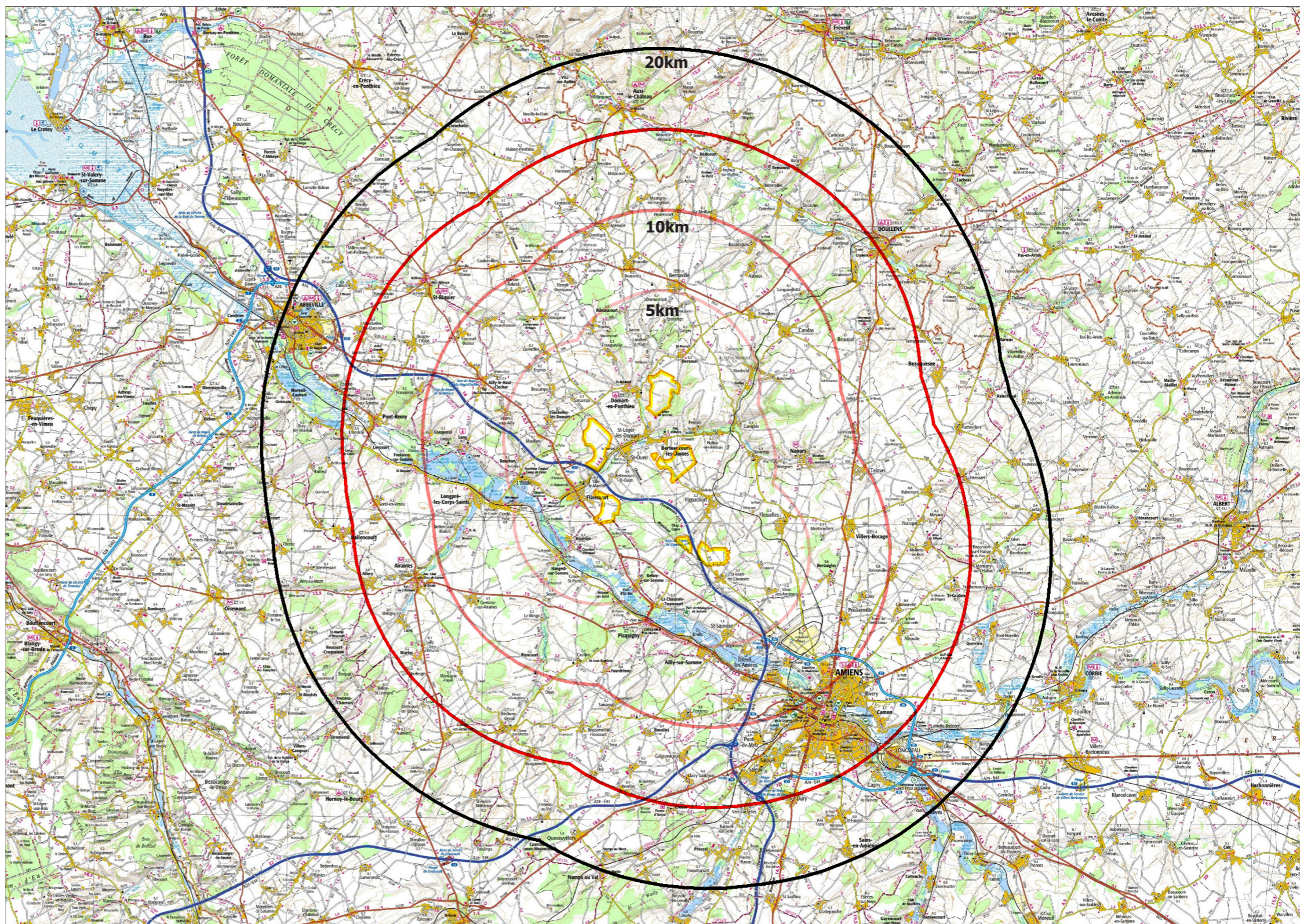
● Secteur d'implantation potentielle

Région : Picardie
Département : Somme

Les zones d'étude pour l'implantation d'éoliennes dans la communauté de communes Nièvre et Somme se situent entre 5 et 10 kilomètres d'Amiens.



 Zone d'implantation potentielle : ZI



Les éoliennes modifient le paysage dans lequel elles s'insèrent. Leur impact est étudié à deux types d'échelles :

- **A une grande échelle** : il s'agit du «grand paysage» estimé à un périmètre de 20 km. Les répercussions sur le paysage concernent les vues lointaines, les panoramas remarquables, la perception depuis les routes, l'intervisibilité entre les parcs éoliens (deux ou plusieurs parcs éoliens perceptibles d'un même regard) ;

- **A une échelle locale** : il s'agit du paysage rapproché, le nouveau rapport défini entre la population locale et le projet éolien.

Plusieurs aires d'étude ont donc été définies autour de la zone d'implantation : 20 km, 10 km et 5km. Chaque aire d'étude donne lieu à des niveaux d'analyse paysagère différents.

. **Périmètre éloigné de 20 km** autour du site d'implantation. L'aire de 20 km permet de considérer le contexte paysager global dans lequel se situe l'étude.

. **Périmètre rapproché de 10 km** autour du site d'implantation.

Les **contraintes** liées aux monuments historiques et à l'habitat sont analysées dans un rayon de 10 km, suivant les consignes préfectorales.

. **Périmètre immédiat dans un rayon de 5 km.**

Il s'agit du périmètre de la zone d'implantation même: l'analyse de la composition du parc, la lisibilité de l'implantation, le rapport aux habitations proches.

Le volet paysager de l'étude d'impact contribue à:

- Donner à lire le paysage existant : ses lignes de force, ses éléments structurants et remarquables;
- Montrer l'impact des éoliennes dans le paysage et comment l'introduction d'éoliennes composera un nouveau paysage choisi;
- Eclairer l'autorité administrative et le public sur la forme que prendra le nouveau paysage.

L'étude se décompose en 4 chapitres :

1 - ETAT INITIAL DU PAYSAGE

2 - ETUDE DE VARIANTES ET PRESENTATION DU PROJET RETENU

3 - IMPACT DU PROJET

4 - MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

L'état initial développe le contexte paysager et ses enjeux vis à vis de l'éolien.

La notion de perception est primordiale dans le projet éolien, puisqu'il s'agit de créer un nouveau paysage. Le diagnostic permet de comprendre le paysage existant. L'entendement du contexte paysager met en évidence les différentes échelles d'analyse du paysage.

En effet, il est indispensable de replacer le secteur d'étude restreint dans son contexte départemental.

Le contexte est confronté aux contraintes de protection du patrimoine bâti et naturel et à la présence d'autres parcs éoliens dans le territoire.

Du diagnostic découlent les enjeux paysagers vis à vis de l'éolien : **en quoi les composantes du paysage sont-elles compatibles avec des éoliennes?**

Le chapitre 2 *Etude de variantes et présentation du projet retenu* développe les propositions d'implantation d'éoliennes dans le secteur d'étude.

Des scénarios sont proposés sur la base de travail du diagnostic parmi lesquels le projet d'implantation final est choisi.

Le chapitre 3 décrit les impacts visuels dans le paysage du scénario retenu. **Quel nouveau paysage sera ainsi créé de l'association paysage existant-éoliennes?**

Enfin, le chapitre 4 expose les mesures d'accompagnement qui consistent en des propositions d'intégration du projet éolien dans son territoire.

1 - ETAT INITIAL DU PAYSAGE

EVOLUTION DU PAYSAGE

CARTE DE CASSINI DU 18e SIECLE

